



**ARRETE N° 2023\_0889**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE ALPHONSE DAUDET**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de raccordement à réaliser par l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE MONTARGIS, domiciliée 9 rue Edouard Branly 45700 Villemandeur, représentée par Monsieur Mathieu POINT, dans la rue Alphonse Daudet,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 29 janvier 2024 , et jusqu'au 16 février 2024, le stationnement sera interdit, la vitesse limitée à 30km/h et la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation) au 17 rue Alphonse Daudet.

**Article 2 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3 :** Le cheminement des piétons au niveau de l'accès au gymnase Alphonse Daudet sera préservé, sécurisé et redirigé au moyen d'une signalétique réglementaire adaptée. Une attention toute particulière sera portée au passage de groupes d'enfants se rendant au gymnase Alphonse Daudet.

**Article 4 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 5 :** L'entreprise INEO RESEAUX CENTRE MONTARGIS est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 6 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE MONTARGIS, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 7 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE MONTARGIS, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 15/12/2023

Le Maire,  
  
Denise SERRANO

Date d'affichage : 15/12/2023



# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802478450



N° 14024\*01

## Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : POINT Prénom : Mathieu

Dénomination : INEO Réseaux Centre MONTARGIS Représenté par : .....

Adresse Numéro : 9 Extension : ..... Nom de la voie : AVENUE EDOUARD BRANLY

Code postal 4 5 7 0 0 Localité : VILLEMANDEUR Pays : France

Téléphone 0 7 8 5 9 7 1 4 6 5 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : mathieu.point@equans.com

## Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....

Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : .....

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue Alphonse Daudet

Code postal 4 5 7 0 0 Localité : VILLEMANDEUR

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....

Description des travaux : RACC INDIV C5 AXIONE TERRES DU CHAILTOY. 17 A. DAUDET - Secteur d'Aménagement Raccordement Individue

N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> : .....

Date prévue de début des travaux : 2 9 0 1 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2 0

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 0 Date de début de réglementation 2 9 0 1 2 0 2 4

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue 3

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

**Interdiction de :**

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal      Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone      Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :       
Courriel :

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **VILLEMANDEUR**

Le: **1 3 1 2 2 0 2 3**

Nom : **CIOCCHI** Prénom : **Florent** Qualité : .....

 Sogelink



PHONSE DAUDET

20 m

(47.988245 2.713054);(47.988198 2.713237);(47.987979 2.713108);(47.988359 2.711617);(47.988543 2.711751);(47.988245 2.713054);

